



## **RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET 2013**

**Présenté à la séance du conseil du 19 novembre 2012**

Chers citoyens et citoyennes,  
Collègues du conseil municipal,  
Gestionnaires et membres du personnel municipal,

Au nom de l'équipe municipale, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur la situation financière de votre ville et sur les orientations générales du budget 2013, le tout comme le prévoit l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes. Cet article de loi stipule qu'au moins quatre semaines avant que le budget ne soit adopté par le conseil, le maire fait rapport sur la situation financière de la Ville au cours d'une séance du conseil.

Je traiterai donc des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe et du dernier programme triennal d'immobilisations. Je fournirai également des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours. Finalement, je vous indiquerai les orientations générales qui nous conduiront à l'adoption du budget 2013 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015. Je déposerai également en annexe une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus depuis le rapport sur la situation financière livré l'an dernier. Sera également déposée en annexe une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte également une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

De plus, conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous ferai mention des rémunérations et des allocations de dépenses que reçoivent les élus municipaux de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, des organismes mandataires de celle-ci ou des organismes supramunicipaux.

Cet exercice a pour but de vous tracer un portrait global de la situation financière de votre ville, tout en vous permettant d'être informés à l'avance des orientations que le conseil entend suivre dans la préparation de son prochain budget et de son prochain programme triennal d'immobilisations. Il permet également aux citoyens qui le désireraient, d'émettre, aux élus de leur ville, tout commentaire jugé utile à la préparation de ces deux documents importants que sont le budget 2013 et le programme triennal d'immobilisations 2013, 2014, 2015 qui seront adoptés, exceptionnellement, le 28 janvier 2013.

Mais tout d'abord, je veux adresser mes remerciements sincères aux élus qui composent ce conseil, ainsi qu'au directeur général, au personnel de direction et aux fonctionnaires de tous les services qui constituent notre équipe municipale pour leur contribution aux excellents résultats qu'il me fait plaisir de vous présenter aujourd'hui.

Mes remerciements s'adressent aussi aux nombreux bénévoles qui oeuvrent au sein de tous les organismes de notre ville, afin d'améliorer la qualité de vie de notre population dans différents secteurs.

# 1. RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2011

## 1.1 Activités financières

Le rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, audité par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, a été déposé en séance du conseil le 30 juillet 2012.

Ce document de 77 pages révèle que les revenus de fonctionnement non consolidés de l'année 2011 ont atteint **9 145 283 \$** et les dépenses de fonctionnement ou charges **7 251 818 \$** avant amortissements, laissant un surplus, avant affectations, de **1 893 465 \$**. De ce montant, **1 122 007 \$** ont été consacrés au remboursement de la dette si on exclut les contributions gouvernementales, et **62 049 \$** à des activités d'investissements.

Une somme de **76 114 \$** a également été puisée à même nos surplus. D'autres affectations pour **275 526 \$**, dont **102 021 \$** pour renflouer notre fonds de roulement, nous laissent donc un surplus non consolidé pour l'exercice budgétaire 2011 de **610 455 \$**, en tenant compte d'un montant de **2 109 \$** à pourvoir dans le futur et d'autres gains de **102 567 \$**, le tout tel que démontré au tableau numéro 1 de la page suivante.

Avec la partie du surplus de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, pour Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, soit **62 350 \$**, le surplus consolidé 2011 totalise **672 805 \$**.

**Tableau n° 1**

|  | <b>2010</b>         | <b>2011</b>         |
|--|---------------------|---------------------|
| Revenus  | 8 348 265 \$        | 9 145 283 \$        |
| Dépenses ou charges                                    | (6 882 130) \$      | (7 251 818) \$      |
| <b>Surplus de l'exercice</b>                           | <b>1 466 135 \$</b> | <b>1 893 465 \$</b> |
| Remboursement de la dette à long terme                 | (810 433) \$        | (1 122 007) \$      |
| <b>Affectations</b>                                    |                     |                     |
| Activités d'investissements                            | (11 832) \$         | (62 049) \$         |
| Appropriation du surplus accumulé                      | 33 389 \$           | 76 114 \$           |
| Versement à des réserves financières et fonds réservés | (249 318) \$        | (275 526) \$        |
| Montants à pourvoir dans le futur                      | (2 238) \$          | (2 109) \$          |
| Autres gains   | 9 839 \$            | 102 567             |
| <b>Surplus</b>   | <b>435 542 \$</b>   | <b>610 455</b>      |

L'excédent de fonctionnement accumulé et non consolidé au 31 décembre 2011 se chiffre donc à **807 619 \$** comme montré ci-après :

**Tableau n° 2**

| <b>Excédent de fonctionnement non affecté</b>       |                     |
|---|---------------------|
| Surplus au 1 <sup>er</sup> janvier 2011             | 652 606 \$          |
| Redressements                                       | \$                  |
| Surplus de l'exercice 2011                          | 610 455 \$          |
| <b>Sous-total</b>                                   | <b>1 263 061 \$</b> |
| Appropriation pour activités de fonctionnement      | (76 114) \$         |
| Appropriation pour activités d'investissements      | (297 216) \$        |
| Virement à des fonds réservés                       | (82 112) \$         |
| <b>Surplus accumulé non consolidé au 31-12-2011</b> | <b>807 619 \$</b>   |

## **1.2 États financiers consolidés**

Depuis 2007, les municipalités doivent, non plus présenter l'information financière selon les normes de la comptabilité municipale, mais bien essentiellement appliquer les principes comptables généralement reconnus par l'Institut canadien des comptables agréés. Nos derniers états financiers, pour l'exercice 2011, reflètent donc ces changements.

Un de ceux-ci concerne le périmètre comptable. La Ville doit dorénavant consolider dans ses propres états financiers sa participation dans d'autres organismes périmunicipaux (consolidation proportionnelle), comme par exemple sa participation dans la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

Le tableau suivant présente donc l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

**Tableau n° 3**

**État consolidé de la situation financière au 31 décembre 2011**

|                                   | 2010                   | 2011                   |
|-----------------------------------|------------------------|------------------------|
| <b>ACTIFS FINANCIERS</b>          |                        |                        |
| Encaisse                          | 381 075 \$             | 554 673 \$             |
| Placements temporaires            | 1 204 082 \$           | 1 558 807 \$           |
| Débiteurs                         | 3 643 363 \$           | 4 465 160 \$           |
| Placements à long terme           | 45 \$                  | ----                   |
| <b>Total :</b>                    | <b>5 228 565 \$</b>    | <b>6 578 640 \$</b>    |
| <b>PASSIFS</b>                    |                        |                        |
| Découvert bancaire                | 0                      | 0                      |
| Emprunts temporaires              | 5 584 100 \$           | 3 571 802 \$           |
| Créditeurs et charges à payer     | 2 385 211 \$           | 2 078 636 \$           |
| Revenus reportés                  | 17 302 \$              | 523 304 \$             |
| Dette à long terme                | 11 552 191 \$          | 15 167 745 \$          |
| <b>Total :</b>                    | <b>19 538 804 \$</b>   | <b>21 341 487 \$</b>   |
| <b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>     | <b>(14 310 239) \$</b> | <b>(14 762 847) \$</b> |
| <b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>      |                        |                        |
| Immobilisations                   | 34 520 073 \$          | 41 648 605 \$          |
| Propriétés destinées à la revente | 120 521 \$             | 119 751 \$             |
| Stocks de fournitures             | 124 200 \$             | ----                   |
| Autres actifs non financiers      | 57 816 \$              | 187 346 \$             |
|                                   | 34 822 610 \$          | 41 955 702 \$          |
| <b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>          | <b>20 512 371 \$</b>   | <b>27 192 855 \$</b>   |

*Référence : p. S11 des états financiers.*

Non consolidé, cet excédent ou avoir des contribuables est passé de 20 129 132 \$ à 26 707 002 \$, une progression intéressante de 6 577 870 \$ en un an.

### 1.3 Dette à long terme au 31 décembre 2011

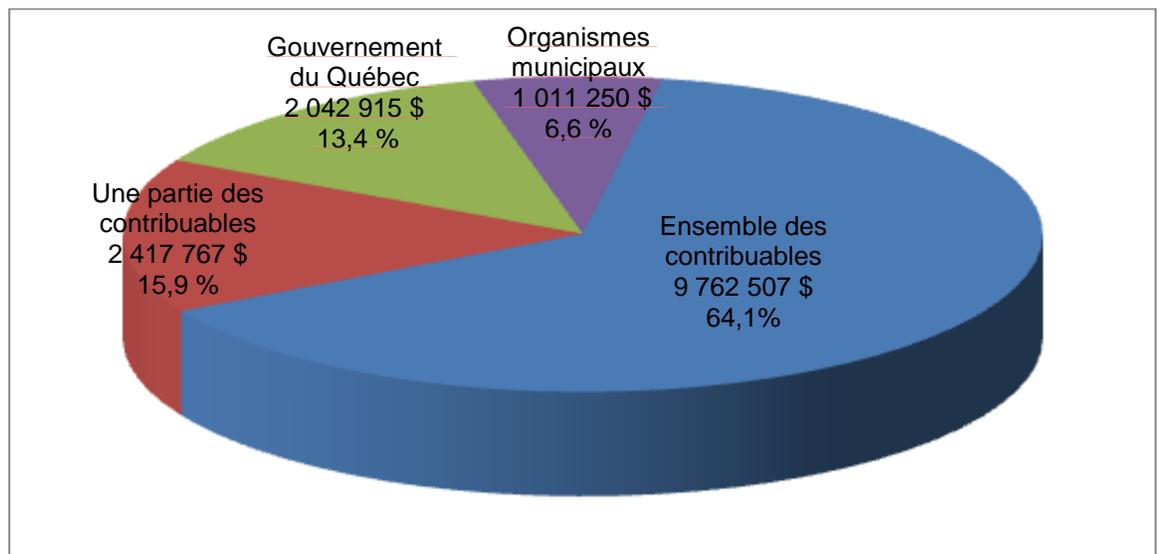
La dette à long terme non consolidée est passée de **10 860 354 \$** en 2010, à **14 259 052 \$** en 2011.

Si l'on tient compte des frais reportés liés à la dette à long terme qui sont de **(66 694) \$**, le bilan indique une dette à long terme consolidée de **15 167 745 \$**, comparativement à **11 552 191 \$** en 2010, en tenant compte de notre part dans la dette de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

Du 15 167 745 \$, 14 259 052 \$ sont payables par notre ville et 908 693 \$ sont à la charge de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

Sans les frais reportés liés à la dette, la dette brute consolidée est donc de 15 234 439 \$.

#### Répartition de la charge de la dette brute consolidée au 31 décembre 2011, incluant les frais reportés (15 234 439 \$)



En fait, sur **15 234 439 \$**, plus de 3 millions de dollars sont payables par le gouvernement du Québec ou les autres villes, comme montré sur le graphique ci-haut, ainsi qu'au tableau numéro 4.

**Tableau n° 4**

| <b>Dettes à long terme</b>  | <b>2010</b>          | <b>2011</b>          |
|---|----------------------|----------------------|
| Montant à recouvrer du gouvernement du Québec   | 847 998 \$           | 2 042 915 \$         |
| Montant à recouvrer d'autres municipalités  | 1 070 926 \$         | 1 011 250 \$         |
| Dettes à la charge d'une partie des contribuables de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier  | 1 825 951 \$         | 2 417 767 \$         |
| Dettes à la charge de l'ensemble des contribuables de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier | 7 871 688 \$         | 9 762 507 \$         |
| <b>Sous-total</b>   | <b>11 616 563 \$</b> | <b>15 234 439 \$</b> |
| Frais reportés liés à la dette à long terme   | (64 372) \$          | (66 694) \$          |
| <b>TOTAL</b>  | <b>11 552 191 \$</b> | <b>15 167 745 \$</b> |

Cependant, l'endettement total net à long terme, qui inclut les emprunts temporaires et la part de la Ville dans les dettes de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et de la MRC de La Jacques-Cartier, est de **16 390 065 \$**, déduction faite des sommes dues par d'autres gouvernements, comparativement à 15 436 289 \$ au 31 décembre 2010.

**Tableau n° 5**

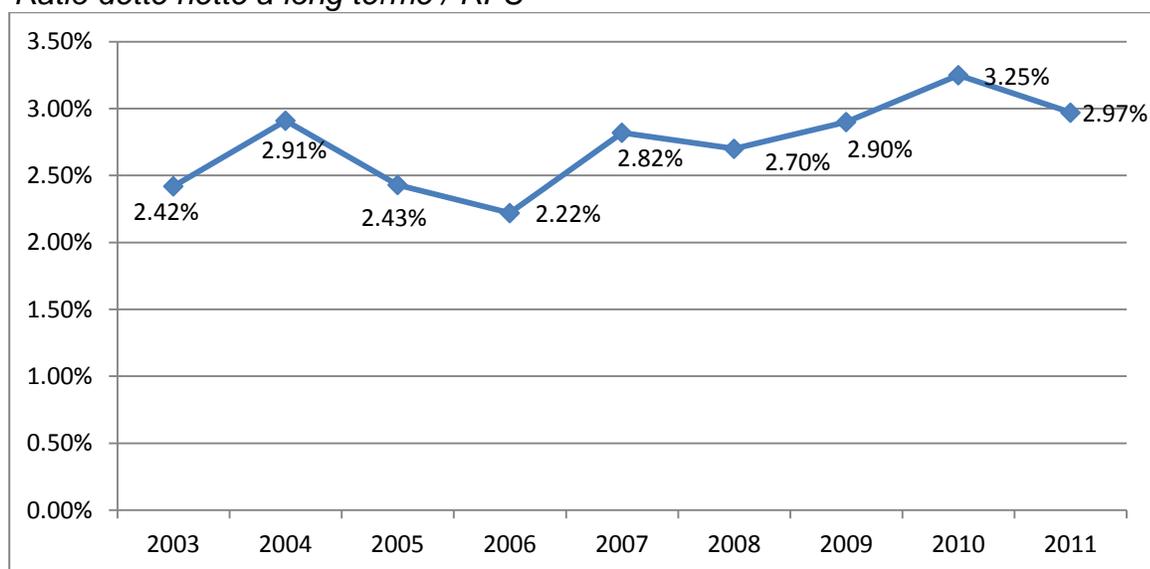
**Endettement total net à long terme consolidé au 31 décembre 2011**

|   | <b>Total</b>  |
|---|---------------|
| Dettes à long terme   | 15 234 439 \$ |
| <b>Ajouter</b>  |               |
| • Activités d'investissement à financer   | 4 190 532 \$  |
| <b>Déduire</b>  |               |
| Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme                          |               |
| • Excédent accumulé   | 119 968 \$    |
| • Débiteur – Gouvernement du Québec et autres                                       | 3 054 165 \$  |
| Endettement net à long terme  | 16 250 838 \$ |
| Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes            |               |
| • Municipalité régionale de comté<br>Communauté métropolitaine<br>Autres organismes | 139 227 \$    |
| Endettement total net à long terme  | 16 390 065 \$ |

En présentant la dette nette de **16 390 065 \$** au 31 décembre 2011 par rapport à la richesse foncière uniformisée au 1<sup>er</sup> janvier 2011, qui s'élève à **552 764 682 \$**, on obtient un ratio de 2,97 %, soit une baisse de 0,28 % par rapport au précédent rapport (31-12-2010). Ce ratio démontre l'amélioration de la situation financière de la Ville. Il démontre que les investissements sont planifiés par le conseil en tenant compte à la fois de l'endettement et de l'enrichissement de la Ville. Dans la région administrative de la Capitale-Nationale, en 2011, le ratio moyen des municipalités était de 3,10 %. (*Source : MAMROT 23 octobre 2012 – Profil financier 2012*).

**Tableau n° 6**

*Ratio dette nette à long terme / RFU*



#### **1.4 Charges nettes**

Dans le dernier profil financier publié par le MAMROT (23 octobre 2012), on constate qu'en 2011 les charges nettes par habitant étaient de 1 419 \$ à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, comparativement à 1 502 \$ dans les villes de notre classe de population, 1 581 \$ dans notre MRC, 2 264 \$ dans notre région administrative et 2 069 \$ dans tout le Québec.

Comme nous offrons plusieurs services municipaux en régie, comme le déneigement des routes, notre dette peut être légèrement plus élevée que dans d'autres municipalités, mais nos dépenses nettes sont 5,5 % inférieures aux villes de notre catégorie et 40 % de moins que dans notre région administrative. Par habitant, c'est 845 \$ de moins de dépenses ou charges nettes que dans les villes de notre région administrative.

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier obtient donc le meilleur résultat parmi toutes ces données comparables.

Nos revenus de taxes par habitant étaient de 1 129 \$, comparativement à 1 129 \$ également dans les villes de notre classe de population, 1 167 \$ dans notre MRC où plusieurs villes n'ont peu ou pas de services d'aqueduc et d'égout, 1 466 \$ dans la région administrative de la Capitale-Nationale et 1 346 \$ dans tout le Québec. Encore là, vous êtes à même de constater que les revenus de taxes par habitant sont égaux ou moindres à toutes ces données comparables.

Notre endettement total net à long terme par habitant dans le même document est de 2 693 \$, comparativement à 3 051 \$ dans notre région administrative et 2 337 \$ pour tout le Québec.

## 2. ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS 2011

Plusieurs projets d'immobilisations ont été réalisés en 2011. L'analyse des dépenses d'immobilisations, en page 22.7 des états financiers, montre des dépenses d'investissements de **8 550 634 \$**.

*La nature de ces investissements se détaille comme suit :*

| <b>Infrastructures</b>             | <b>2011</b>         |
|------------------------------------|---------------------|
| Eau potable                        | 1 434 603 \$        |
| Eaux usées                         | 890 371 \$          |
| Chemins, rues, trottoirs           | 2 283 374 \$        |
| Autres infrastructures             | 137 799 \$          |
| Bâtiments                          | 227 552 \$          |
| Véhicules                          | 18 610 \$           |
| Ameublement, équipements de bureau | 24 135 \$           |
| Machinerie et outillage            | 62 442 \$           |
| Autres                             | 85 151 \$           |
| Immobilisations en cours           | 3 386 597 \$        |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>8 550 634 \$</b> |

*Plusieurs de ces investissements ont fait l'objet de subventions.*

## 3. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

*Nous reproduisons ci-après l'opinion du vérificateur, la firme Raymond Chabot Grant Thornton, s.e.n.c.r.l, comptables agréés auditeur. Cette opinion est tirée du rapport de l'auditeur indépendant apparaissant aux pages S6 et S6(2) du rapport financier consolidé.*

### Opinion

« A notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

**On peut se procurer le rapport financier consolidé complet, moyennant la somme de 2,90 \$, en s'adressant à la mairie.**

## 4. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2012

*La quatrième partie de ce rapport traite des résultats financiers que nous anticipons pour l'exercice 2012.*

### 4.1 Revenus et dépenses projetés au 31 décembre 2012

Nous connaissons, encore cette année, une année remarquable quant au nombre et à la valeur des permis de construction. Nous anticipons donc un surplus pour l'année courante. Nos revenus devraient se situer autour de **10,3 millions de dollars** et nos dépenses d'opération, autour de **8,3 millions de dollars**. Le solde de 2 millions de dollars servira au remboursement de la dette (capital) pour près de 1,75 million de dollars et pour le remboursement du fonds de roulement pour près de 113 000 \$. Nous anticipons donc un léger surplus à la fin de l'année représentant entre 1 % et 3 % du budget annuel.

Il reste un mois et demi avant la fin de l'exercice financier 2012 et nous ne sommes pas à l'abri d'imprévus, notamment des bris d'équipement, surtout en voirie, des bris de conduites d'aqueduc et d'égout ou des incendies majeurs. Nous sommes cependant confiants de terminer la présente année de façon positive comme par les années passées.

De plus, une somme de près de 160 000 \$ sera versée à des fonds réservés (fonds de parc, fonds local de réfection de chemins).

Finalement, plusieurs dépenses imprévues ou d'investissement auront été défrayées à même notre surplus accumulé, aussi appelé l'excédent de fonctionnement non affecté. Il s'agit d'un montant qui approchera au 31 décembre 2012 environ 175 000 \$ qui aura été approprié.

## **5. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS**

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, il me fait plaisir de joindre en annexe au présent rapport un tableau démontrant la rémunération annuelle des élus et leurs allocations de dépenses. (Annexe 3).

## **6. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2013 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2013 – 2014 – 2015**

### **6.1 Prévisions budgétaires**

Les prévisions budgétaires pour l'année 2013 vous seront livrées seulement le 28 janvier prochain. La préparation du budget est retardée en raison des élections à être tenues le 16 décembre 2012 à la mairie et au poste de conseiller du district numéro 1.

Dans ses orientations 2013, le conseil municipal tiendra sûrement compte du plan stratégique 2012-2020 adopté le 26 septembre 2011, après plusieurs exercices de consultation. Il va de soi que nous devons aussi tenir compte des engagements du programme triennal antérieur.

Afin d'être conséquent dans nos investissements, le conseil s'assurera que ses infrastructures municipales demeurent en parfait état. Donc, suivant les recommandations des études antérieures commandées par le conseil, notamment en matière d'alimentation en eau, de traitement des eaux usées et de voirie, les élus devront prioriser les investissements qui répondent le plus adéquatement à nos besoins collectifs.

Les investissements retenus devront aussi générer des gains d'efficacité et avoir un impact positif sur la qualité de vie de notre population.

Les dépenses en immobilisations devraient être priorisées en fonction des objectifs reliés aux six orientations du plan stratégique 2012-2020.

L'année 2013 aura ceci de particulier, qu'elle coïncidera avec l'entrée en vigueur du nouveau rôle triennal d'évaluation 2013, 2014, 2015. Comme partout dans la région, la valeur des immeubles s'est appréciée parfois de façon importante, ce qui est une bonne nouvelle en soi. Le tableau suivant démontre cette situation.

#### Augmentation du nouveau rôle d'évaluation

| CATÉGORIES                   | AVANT JOUR<br>DU DÉPÔT | JOUR<br>DU DÉPÔT      | ÉCART \$              | ÉCART %        |
|------------------------------|------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------|
| Non résidentiel              | 45 251 828 \$          | 47 275 578 \$         | 2 023 750 \$          | 4.472%         |
| Industriel                   | 3 431 201 \$           | 3 546 600 \$          | 115 399 \$            | 3.363%         |
| 6 logements ou plus          | 5 619 560 \$           | 6 855 800 \$          | 1 236 240 \$          | 21.999%        |
| Résiduel                     | 472 050 981 \$         | 610 711 622 \$        | 138 660 641 \$        | 29.374%        |
| Agricole                     | 10 910 650 \$          | 14 649 960 \$         | 3 739 310 \$          | 34.272%        |
| Terrains vagues<br>desservis | 7 670 400 \$           | 14 152 000 \$         | 6 481 600 \$          | 84.501%        |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>544 934 620 \$</b>  | <b>697 191 560 \$</b> | <b>152 256 940 \$</b> | <b>27.940%</b> |

Devant cette situation, le conseil aura cependant la tâche de réviser à la baisse la plupart, sinon la totalité des taux de taxation variés du dernier règlement d'imposition 2012.

L'augmentation moyenne des immeubles résidentiels, excluant les chalets et les maisons mobiles, est de 28 %. Dans certains secteurs, l'augmentation a été supérieure à 28 %, dans d'autres elle est inférieure à cette moyenne. Ceci représentera pour certains des baisses de taxes, pour d'autres des augmentations. La valeur des immeubles a été fixée par l'évaluateur mandaté par la MRC de La Jacques-Cartier en fonction du marché immobilier. La date de référence du marché est le 1<sup>er</sup> juillet 2011. La valeur des immeubles apparaissant au rôle représente donc la valeur qu'en aurait obtenue leur propriétaire le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Je conclus en réitérant que notre ville continuera à demeurer très compétitive avec ses voisines, quant à l'effort fiscal demandé à ses contribuables. Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est une ville prospère qui est en excellente santé financière grâce à des normes rigoureuses de gestion et à nos efforts d'amélioration continue. A cet effet, je tiens, au nom de mes collègues et en mon nom personnel, à remercier sincèrement le nouveau député de Portneuf et ex-maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour tout le travail accompli au cours des seize dernières années qu'il a passées à la mairie de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. De l'avis de tous, sous la gouverne de M. Jacques Marcotte, la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a connu un essor remarquable. A titre d'exemple, entre 1996 et 2012, la valeur imposable de nos immeubles est passée de 134 millions de dollars à 700 millions de dollars.

Vous remerciant de votre attention, je vous invite à assister à la présentation et à l'adoption de notre budget d'opération 2013 et du programme triennal d'immobilisations pour 2013, 2014, 2015, lesquels seront adoptés le 28 janvier 2013.

Si vous jugez à propos, d'ici là, de nous faire part de vos commentaires, nous les accueillerons avec plaisir.

Martin Chabot, maire suppléant